

LIVRET D'ACCUEIL STAGIAIRE et règlement intérieur

Organisme certifié RNQ Qualiopi

DATADOCK



Livret accueil et règlement intérieur

BIENVENUE

Vous venez de vous inscrire à un parcours de formation proposé par notre organisme et nous vous en remercions vivement. Vous trouverez ci-après les informations nécessaires au bon déroulement de votre parcours de formation :

- Guide de connexion à notre plateforme et critères de validation des formations
- Votre organisme de formation
- Nos formateurs, méthodes et moyens pédagogiques
- Démarche qualité, accompagnement pédagogique et évaluation de nos parcours
- Moyens techniques et respect de la confidentialité des données
- Références et partenaires
- Règlement intérieur (pour les stagiaires en présentiel)

INFORMATION IMPORTANTE

Pour les formations en Elearning, certains modules de formation exigent que l'on y consacre un temps minimum et des restrictions d'accès au module suivant liées à ce temps minimum peuvent être fixées. En fin de parcours, pour obtenir votre attestation de participation, il est nécessaire que certaines conditions soient remplies. Suivant les formations, ces conditions peuvent être :

- Temps minimum consacré à une activité ou un module avec restriction d'accès au module suivant
- Note minimale à obtenir

Si et seulement si ces conditions sont remplies, vous recevrez votre attestation de participation.

En fin de parcours, des modules "bonus" non obligatoires sont parfois disponibles, pour vous permettre de découvrir d'autres parcours de formation et peuvent être validés manuellement si besoin.

Guide de connexion à notre plateforme

Une fois votre inscription confirmée, vous recevez un mail avec vos identifiants de connexion.

- Depuis notre site www.efiaservice.fr vous vous connectez à notre plateforme avec vos identifiants
- Vous débutez la formation par un questionnaire et un bilan de compétences
- Vous suivez les activités proposées (diaporamas, vidéo, cas pratiques...) à votre rythme
- Des modules "bonus" sont parfois proposés à la fin pour compléter votre parcours
- Vous terminez par une évaluation et un questionnaire de satisfaction "à chaud"

En fin de session, si tous les critères de validation ont été respectés - temps minimum consacré à une activité ou à un module, note minimale - vous recevrez votre attestation de participation.

Livret accueil et règlement intérieur

Votre organisme de formation

EFIA est un organisme de formation avec un catalogue de formation dans les domaines :

- Ecole de Langue
- Efficacité professionnelle, management, vente, service
- compétences métier (assurance, immobilier)

EFIA possède les habilitations et certifications suivantes :

- Processus certifiés RNQ Qualiopi 2021/90847.1
- DATADOCK (numéro N° de déclaration d'activité : 9313 16872 13)

Nos formateurs, méthodes et moyens pédagogiques

Nos partenaires, intervenants et formateurs sont des professionnels reconnus ayant l'expérience, les titres et qualités pour vous proposer des formations continues évaluées et contrôlées par les différents organismes de tutelle. Nos formations sont construites autour d'objectifs pédagogiques et chaque parcours comprend au moins :

- Une introduction avec un **questionnaire de positionnement** en début de parcours
- Des **apports théoriques et pratiques au travers d'activité** (diaporamas, vidéo, cas pratiques...)
- Une **évaluation en fin de parcours** et un **questionnaire de satisfaction "à chaud"**

Nos formations sont régulièrement mises à jour et enrichies de nouveaux contenus.

En fin de parcours, des **modules "bonus" sont parfois disponibles**, pour vous permettre de découvrir d'autres parcours de formation.

Les apprenants sont acteurs de leur formation et le formateur s'appuie sur leur participation et leur expérience pour venir compléter ou corriger les connaissances et pratiques.

Les moyens pédagogiques et supports remis aux stagiaires sont principalement constitués de :

- Le présent livret d'accueil en version numérique
- Un programme de formation en version numérique (téléchargeable ou non, suivant les parcours)
- Des supports et exercices disponibles sur la plateforme durant toute la session de votre formation

Selon le thème abordé des supports complémentaires sont communiqués au stagiaire à sa demande.

Démarche qualité, accompagnement pédagogique et évaluation

EFIA respecte l'ensemble des critères du DATADOCK et du RNQ :

- Identification précise des objectifs de la formation et adaptation au public formé,
- Adaptation au public formé des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation
- Adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement à l'offre de formation,
- Qualification professionnelle et formation continue du personnel chargé des formations,
- Information du public sur l'offre de formation, ses délais d'accès et les résultats obtenus,
- Prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires.

Chaque apprenant pourra, s'il le souhaite et ce à tout moment, poser une question directement aux concepteurs du parcours pour demander des informations complémentaires. Les enseignants sollicités vous répondrons sous 48h et un échange constructif pourra s'engager.

En plus de l'analyse des questionnaires de satisfaction, les remarques et questions posées directement aux concepteurs seront de précieux indicateurs pour améliorer l'expérience apprenant.

Tout parcours de formation est constitué d'un quiz initial et d'un quiz final. Tout au long du parcours, chaque module est évalué (qcm, questions/réponses, mises en situation, etc.) afin d'attester du niveau de connaissance acquis au cours de la formation. Cela permet de mesurer l'évolution des connaissances théoriques et pratiques de l'apprenant et l'efficacité de l'action proposée.

Un **questionnaire de satisfaction « à chaud »** est proposé à la fin du parcours afin de recueillir les avis des apprenants. Des enquêtes de satisfaction « à froid » sont régulièrement menées en général deux mois après la fin d'une session de formation.

Si les conditions de validation sont remplies, une attestation est remise en fin de formation :

- L'attestation d'assiduité de fin de formation (parcours E-learning / FOAD)
- Un bilan annuel de la satisfaction des stagiaires est tenu à votre disposition sur demande.

Moyens techniques et respect de la confidentialité des données

Notre technologie E-learning ne nécessite aucune installation sur le poste de l'apprenant et nos formations sont accessibles 24h/24 depuis tous les supports : PC, tablette, smartphone.

L'accès à votre formation sur la plateforme de formation en ligne se fait :

- au travers de liens envoyés par email quelques jours avant votre formation
- ou bien en passant par le site internet d'EFIA ou bien en allant directement sur la plateforme de formation

La plateforme de E-learning est entièrement sécurisée et hébergée chez un leader du secteur.

- Fiabilité et pérennité de la solution technique de formation en ligne
- Stockage sécurisé et confidentiel des documents et ressources pédagogiques des formateurs
- Sécurisation de votre évaluation en ligne
- Suivi et traçabilité des parcours
- Délivrance en ligne des attestations demandées par les organismes financeurs

Aucune donnée n'est transférée à l'extérieur de notre société et nous supprimons toutes les données sensibles et inutiles à l'activité de formation. Nos fichiers sont hébergés sur des serveurs sécurisés et conservés le temps nécessaires en fonction de leur usage. Ils sont accessibles sur notre outil ERP/CRM uniquement aux personnes habilitées disposant d'un identifiant et d'un mot de passe fourni par la Direction pour la période nécessaire à la réalisation de leur tâche.

Sur demande, des formations en présentiel peuvent être organisées et, dans ce cas, nous mettons à disposition de nos stagiaires une salle équipée répondant aux normes ERP avec tables et chaises adaptées au nombre de participants, papiers, stylos, paperboard et feutre, tableau blanc magnétique, vidéoprojecteur, WI-FI et Parking. Restauration sur place ou à proximité.

Nos parcours E-learning respectent une progression pédagogique favorisant une meilleure assimilation des connaissances et l'apprenant est actif lors de toutes les phases d'apprentissage, leçons et exercices. Il n'est jamais seul : d'un clic l'apprenant peut joindre son tuteur.

Chaque module d'une durée moyenne d'une heure en général est composé de supports variés qui alternent théorie et interactivité avec l'apprenant pour lui permettre d'assimiler chaque partie et de mesurer ses progrès. Chaque partie vise l'atteinte d'un objectif pédagogique précis.

Règlement intérieur

à l'attention des stagiaires et du personnel utilisateur des locaux

OBJET

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L 6352-3 et L 6352-4 et R 6352-1 à R 6352-15 du Code du Travail. Il s'applique à tous les participants (stagiaires) suivant une action de formation organisée par EFIA ou tout autre organisme intervenant pour le compte d'EFIA pendant toute la durée de la formation suivie. Chaque stagiaire est considéré comme ayant accepté les termes du présent règlement lorsqu'il suit une formation et accepte que des mesures soient prises à son égard en cas d'inobservation de ce dernier.

HYGIENE ET SECURITE

La prévention des risques d'accident et de maladie est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. A cet effet, les consignes générales et particulières d'hygiène et de sécurité en vigueur dans l'organisme, notamment les consignes d'incendie, doivent être strictement respectées.

=> **Boissons alcoolisées, drogues, cigarettes.**

L'introduction ou la consommation de drogues ou de boissons alcoolisées dans les locaux est formellement interdite. Il est interdit d'entrer dans l'établissement en état d'ivresse ou sous l'emprise de drogues. Il est interdit de fumer dans les locaux (décret N°2006-1386 du 15/11/2006). Cette interdiction s'applique également pour les cigarettes électroniques.

=> **Accident** : Tout accident ou incident survenu dans les locaux doit être immédiatement déclaré par la victime accidentée ou les personnes témoins de l'accident au Responsable d'EFIA ou à son représentant.

=> **Consignes d'incendie** : les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de manière à être connus de tous. Chacun est tenu d'exécuter sans délai l'ordre d'évacuation donné par l'animateur du stage ou par un salarié de l'organisme.

=> **Tenue et comportement** : le personnel ainsi que les stagiaires doivent se présenter dans les locaux d'EFIA ou sur le lieu de formation en tenue décente et avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente dans l'organisme.

=> **Vidéosurveillance**

Le site est équipé de caméras d'alarme qui ont pour objectif d'améliorer la sécurité des personnes et des biens. Les images ne sont enregistrées qu'en cas d'infraction en dehors des heures ouvrées et ne seront visualisées qu'en cas d'incident (vol, incendie, anomalie...) porté à la connaissance de la Direction. Seules les personnes habilitées peuvent les visionner (Direction ou responsable sécurité).

DISCIPLINE

=> **Horaires des locaux et formation** : lors des formations, les stagiaires sont tenus de suivre tout le déroulé de la formation avec assiduité et sans interruption. Sauf circonstances exceptionnelles, les

Livret accueil et règlement intérieur

stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de formation. Les stagiaires sont tenus de signer, pour chaque demi-journée, une feuille de présence individuelle.

Les horaires d'ouverture des bureaux d'EFIA sont : **9h00-19h** (planning occupation)

Les horaires stagiaires en présentiel sont : **9h00 à 12h - 14h00 à 18h00**.

Les horaires particuliers à chaque cycle de formation seront fournis aux stagiaires.

=> **Enregistrement, propriété intellectuelle** : il est formellement interdit, sauf dérogation expresse du responsable de formation, d'enregistrer ou de filmer les sessions de formation. La documentation pédagogique remise lors des sessions est protégée par le Code de la propriété intellectuelle et ne peut être consultée autrement que pour un strict usage personnel.

=> **Responsabilité** : EFIA décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou détérioration d'objets personnels de toute nature déposés par les stagiaires, salariés et usagers des locaux d'EFIA.

=> **Usage du matériel** : tous les usagers des locaux de formation d'EFIA sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet. L'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles, est interdite.

=> **Restauration** : il n'est pas prévu de restauration sur place.

=> **Sanction** : tout non-respect du présent règlement, en fonction de sa nature et de sa gravité, pourra faire l'objet d'un avertissement et aller jusqu'à l'exclusion temporaire voire définitive des locaux d'EFIA.

PUBLICITE DU REGLEMENT

Le présent règlement est affiché dans les locaux de l'organisme EFIA et mis à la disposition de chaque stagiaire et usager sur simple demande auprès de l'accueil.